

RÈGLEMENT HOCKEY LIBRE

Tous les participants sont tenus de signer le registre des joueurs et il est obligatoire de porter :
un casque protecteur homologué CSA
un protecteur facial complet
un protège-cou

Il est primordial de respecter tous les joueurs se trouvant sur la patinoire. Cette période de hockey se veut une activité participative et non compétitive. Un adulte responsable doit accompagner les enfants de moins de 12 ans.

URGENCE

En cas d'urgence, de blessures ou autres, composez immédiatement le **911**. Le téléphone le plus près est situé près de l'entrée principale. En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de la patinoire, avisez immédiatement la municipalité au 418 485-6738 (204)

AUTRES

Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfice du hockey libre. Tout manquement à ces règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire. **Si vous êtes témoin d'un méfait, merci de nous en faire part** et soyez assuré que votre dénonciation restera confidentielle. Des caméras sont d'ailleurs installées dans quelques endroits afin de surveiller les lieux.